

# ANIMATION JEUNESSE

## CONDITIONS D'EXERCICE DE LA FONCTION

*Ce document qualitatif sur les conditions d'exercice de la fonction d'animation jeunesse dans les centres sociaux d'Île de France prend place dans une démarche plus générale menée par la commission régionale de l'Union Francilienne des Fédérations de Centres Sociaux.*

*Il complète l'état des lieux quantitatif de l'action jeunesse dans les centres sociaux d'Île de France communiqué début 2016 et éclaire la formation-action expérimentale « Accompagner la mobilisation d'un groupe de jeunes », actuellement en cours de réalisation. Plus globalement, il est l'un des outils accessible (format 4 pages infographié) permettant aux acteurs des centres sociaux d'approcher un peu plus la réalité de l'action jeunesse en centre social et donc d'accompagner plus finement le soutien de l'émergence de la parole et des initiatives de jeunes.*

*Ce travail qui porte sur les conditions d'exercice des acteur/rices professionnels de la jeunesse n'est pas un document exhaustif ni représentatif de la totalité du réseau, mais il permet d'approcher la connaissance de ces équipes, de grandes tendances.*

*Il peut être utilisé comme un moteur d'échanges et d'analyses, un déclencheur de dialogue, ou un outil d'auto évaluation.*

*Cette synthèse s'appuie sur 75 questionnaires numériques réalisés en phoning auprès des centres sociaux d'Île de France qui conduisent des actions jeunesse.*

*Précision : Dans le document, le terme de « professionnel/les » recouvre les salarié.es des centres sociaux.*

## POSTES ET MISSIONS

On note une grande diversité d'intitulés de poste des professionnel/les de la jeunesse dans les centres sociaux même si les «animateur/rices jeunesse» et «coordinateur/rices jeunesse/enfance» sont nettement majoritaires. On remarque que parmi ces différents intitulés de poste, il y a des acteur/rices spécifiques de la jeunesse et des acteur/rices non spécifiques mais qui développent une action jeunesse au sein de leur structure.

20% des personnes interrogées occupent des postes en emplois aidés. Globalement, les répondant/es ont un rapport fort avec le territoire et un lien avec le quartier, puisque la majorité d'entre eux/elles vit sur le territoire où il/elle travaille (56%).

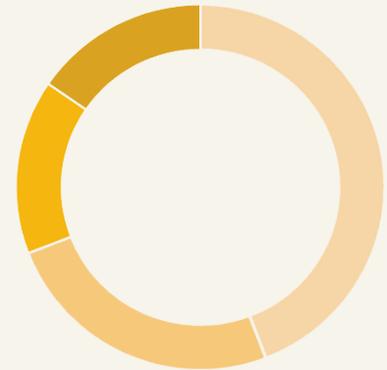
Il ressort des résultats 4 grandes missions jeunesse : animation, accompagnement de projets, accompagnement individuel et coordination. La mission coordination se répartit en coordination d'actions, coordination de secteurs et coordination spécifique-thématique. Les missions de coordination (238 fois ressorties) et d'animation (134 fois ressorties) sont les plus importantes contre 83 occurrences pour les deux autres.

Les actions jeunesse s'adressent majoritairement aux 13-17 ans (245 fois ressorties), aux 11-13 ans (222 fois ressorties) et enfin aux 16-25 ans (111 fois ressorties). Chez les 11-13 ans et les 13-17 ans, c'est l'animation qui prime, l'accompagnement individuel chez les 13-17 ans et l'accompagnement de projet chez les 16-25 ans.

Au sein du centre social, les professionnels jeunesse interviennent auprès de jeunes d'âges très différents (enfance, adolescence, jeunes adultes etc.). Ils/elles investissent des thématiques très diverses telles que l'accompagnement à la scolarité, les loisirs, la culture etc. La quasi-totalité des répondant/es (moins 3) travaille en transversalité et sur d'autres missions ou avec d'autres publics (sur le concept d'animation globale).

### Il ressort des résultats 4 grandes missions jeunesse

- coordination
- animation
- accompagnement de projets
- accompagnement individuel



## PARCOURS PROFESSIONNEL ET FORMATIONS

Près de 70% des répondant/es sont employé/es dans leur centre social depuis 3 ans et +.

On note une grande variété de parcours de formation : diplômes universitaires (BTS, DEUG, Licence, Master etc.), formations à l'animation (BAFA, DEJEPS, BAFD etc.), formations aux techniques (administration, informatique, gestion etc.) et des formations d'adaptation à la fonction d'animateur en centre social.

Il existe une dynamique de formation importante en cours d'emploi. On trouve des formations qualifiantes et diplômantes. Les formations les plus suivies sont le Diplôme d'État de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport (DEJEPS) et le Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur (BAFD) (un diplôme professionnel et un brevet d'aptitude non professionnel).

Dans le cadre de leurs missions actuelles, les professionnels de la jeunesse se disent fortement intéressé/es par les formations DEJEPS (qui peut correspondre à un souhait d'évolution de carrière), à la méthodologie de projet (qui peut s'apparenter à un besoin de formation «métier») et à la mobilisation/participation des habitant/es (que l'on trouve plus spécifiquement au sein des centres sociaux). Globalement, 31 des répondant/es se projettent dans une progression de carrière, tandis que 44 ont des besoins de formation afin de s'adapter à leur fonction d'animateur/rice en centre social.

## L'ÉQUIPE JEUNESSE

Au sein des centres sociaux concernés, les équipes dédiées à l'animation jeunesse sont constituées majoritairement de 3 à 6 personnes. Dans ces équipes, on retrouve des permanent/es, des vacataires et des bénévoles. Sur l'échantillon de répondant/es, la majorité est constituée de salariéé/es permanent/es. Les équipes sont en grande majorité mixtes (femmes/hommes).

Les répondant/es témoignent d'un certain turn-over dans les équipes ces quatre dernières années. Pas loin de 2/3 du panel est concerné qu'ils expliquent par :

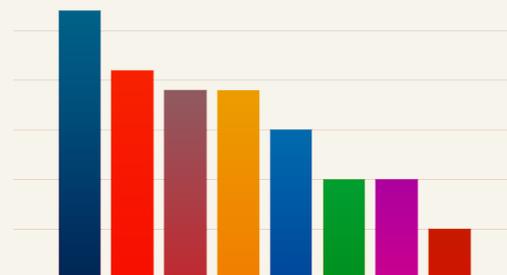
- ⇒ *des conditions d'emplois difficiles (public difficile, contrats précaires, manque de moyens etc.)*
- ⇒ *des raisons personnelles (déménagement, situation familiale, etc.)*
- ⇒ *des transitions dans les structures (changement de direction, passage du statut associatif à municipal etc.)*

Tous les professionnels de la jeunesse ayant répondu travaillent en transversalité avec les autres acteur/rices du centre social (agents d'accueil, référent.es famille, animateur/rices, directions, partenaires, bénévoles etc.)

## LES PARTENARIATS

Très peu de professionnels jeunesse travaillent sans partenariat (seulement 4 répondant/es). On note une très grande diversité de partenaires, avec certains davantage cités, notamment les associations de prévention (27), les associations sport-culture de quartier (21), les services jeunesse (19), les collèges (19), les autres centres sociaux (15), les services des sports (10), les missions locales (10) et les services culturels (8).

associations de prévention	■	autres centres sociaux	■
associations sport-culture de quartier	■	services des sports	■
services jeunesse	■	missions locales	■
collèges	■	services culturels	■



La diversité s'exprime également sur les thématiques des partenariats : prise en charge éducative (35), l'éducation nationale (30), les structures de proximité (28), animateur/rices jeunesse des villes (27), les acteur/rices des associations de quartier sportives et culturelles (22), les services culturels (21) et les structures d'insertion (17).

Après un regroupement par thématiques, on retrouve de nombreux partenariats

- Prise en charge éducative (35)**
- l'éducation nationale (30)**
- les structures de proximité (28)**
- animateurs jeunesse des villes (27)**
- les acteurs des associations de quartier sportives et culturelles (22)
- les services culturels (21)
- les structures d'insertion (17)

# LA PLACE DES CENTRES SOCIAUX DANS LES PARCOURS D'INSERTION SOCIOPROFESSIONNELLE ET D'ENGAGEMENT DES JEUNES

Les centres accueillent des stagiaires : 2705 stagiaires en 2014. En majorité, ce sont des stagiaires de 3ème (stage d'observation) et des stagiaires en formation d'animation. Les centres accueillent des volontaires en service civique : 120 jeunes en service civique en 2014, néanmoins ils accueillent peu de volontaires en service volontaire européen.

1 répondant sur 3 travaille dans des centres sociaux qui conduisent des actions jeunesse et qui impliquent des jeunes dans les instances de pilotage et de réflexion.

## CONCLUSION

On retrouve bien les fondamentaux du travail en centre social, la transversalité des acteur/rices et secteurs, la rencontre des publics, les nombreux partenariats, la proximité, la recherche d'engagement et de participation des personnes, les dynamiques de formation, tout comme des difficultés rencontrées dans toutes organisations (moyens, interrelations internes,...) ;

Sur les thématiques intéressant les répondant/es apparaissent les questions de valorisation / reconnaissance professionnelle du secteur et la recherche de mobilisation et d'implication des jeunes eux-mêmes dans les actions mises en places ou le soutien de leurs initiatives, comme des éléments à creuser.

C'est en partie en ce sens que la commission régionale de l'UFFCS a décidé de mettre en place une formation-action expérimentale destinée aux acteur/rices jeunesse autour des capacités d'écoute, de mobilisation des jeunes de 15 à 30 ans, et d'animation de collectifs de jeunes. Dans le même temps, les fédérations travaillent à leur échelle à l'animation de projets favorisant la prise de parole et le développement du pouvoir d'agir des jeunes (Assemblée Libre des Jeunes, Réseau Jeunes, rencontres de Juniors Associations,...), la pratique d'animation jeunesse dans les centres sociaux (formations, documents repères, ...) ou le développement de dispositifs favorisant l'engagement (Juniors Associations, services civiques, projets européens, ...).

Union Francilienne des Fédérations des Centres Sociaux et socioculturels

4, rue Jules Vallès, 91 390 Morsang-sur-Orge  
Tél : 01 60 16 74 65 - union.francilienne@gmail.com

